

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

MARDI 11 DÉCEMBRE 2018 • PARIS



LES RENDEZ-VOUS DE L'INGÉNIERIE PATRIMONIALE

Quelles stratégies différenciantes adopter pour être compétitif ?





Boris MASSOUTIER

Responsable des départements Fiscalité et Gestion de Patrimoine

Chef de projet conférences et formations

bmassoutier@efe.fr

 @EfeJuridique

L'année 2018 a été marquée une nouvelle fois par une riche actualité fiscale et patrimoniale et se terminera par une loi de Finances encore très dense.

Cette actualité riche et complexe n'a jamais été aussi **présente et pesante sur les arbitrages patrimoniaux**. Les acteurs de la fiscalité patrimoniale se doivent de **développer leur expérience de nouvelles pratiques** mais aussi **d'anticiper et de prévenir les risques fiscaux inhérents à leurs stratégies**. Aujourd'hui, l'étendue des problématiques recouvertes par l'ingénierie patrimoniale oblige ses professionnels à élargir le spectre de leurs missions et de leurs compétences pour **s'assurer d'être une véritable source de propositions créatives, innovantes et différenciantes**.

EFE vous propose de participer à **un évènement exceptionnel le mardi 11 décembre** pour vous permettre de **maîtriser une sélection de dispositifs juridiques et fiscaux novateurs afin de proposer à vos clients des solutions créatives et sur mesure, aux risques limités**. Cette conférence est construite de manière interactive ; il vous sera possible d'échanger et de partager avec vos pairs et notre panel d'experts tout au long de la journée pour confronter vos points de vue et vos pratiques.

POUR QUI ?

- Avocats fiscalistes
- Ingénieurs patrimoniaux
- Directeur de l'ingénierie patrimoniale
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Banquiers privés
- Chargés de clientèles privées et PME
- Notaires
- Experts-comptables

POURQUOI ?

- **Organiser et optimiser la gestion patrimoniale** des actifs mobiliers et immobiliers **de vos clients HNWI**
- **Identifier** les opportunités patrimoniales et fiscales et **les situations à risque et s'en prémunir**
- **Mettre à profit de nouvelles pratiques d'ingénierie patrimoniale et fiscale** au service de vos clients

COMMENT ?

- Des exposés techniques et des exercices pratiques assurés par **un panel d'experts de haut niveau**
- Ce grand rendez-vous est conçu **sous forme interactive** : vous avez la possibilité de réagir et de poser des questions aux intervenants à tout moment
- **Une documentation exhaustive** reprenant l'ensemble des textes et arrêts commentés au cours de la journée vous sera remise en début de séance

LES ACQUIS :

- **Maîtriser les dernières actualités jurisprudentielles et pratiques** en matière de fiscalité patrimoniale et de gestion de patrimoine
- **Déterminer les bons arbitrages** entre patrimoine immobilier et patrimoine mobilier
- **Mettre en place une stratégie patrimoniale et/ou fiscale efficace** en ayant recours au quasi-usufruit, à la fiducie ou à l'assurance vie



QUELLES STRATÉGIES DIFFÉRENCIANTES ADOPTER POUR ÊTRE COMPÉTITIF ?

8h45 Accueil des participants

9h00  **Regards croisés**

Vers une approche pluridisciplinaire : comment mettre l'expertise patrimoniale et fiscale au service du client ?

- Comment valoriser la valeur de l'ingénierie patrimoniale auprès du client ?
- Quel positionnement adopter entre ingénieurs patrimoniaux, avocats, conseils, notaires, family office ?
- Quelle dépendance / indépendance de l'ingénieur patrimonial face à la gestion d'actifs ?

Quelle gestion patrimoniale et fiscale du chef d'entreprise ?

- Pourquoi le chef d'entreprise est-il un client particulier ?
- Comment l'accompagner dans le développement de son patrimoine ?
- Comment organiser la transmission et l'après-cession ?

Julien LAUTER

Notaire associé

ROCHELOIS BESINS ET ASSOCIÉS

10h30 Café-Networking

10h45

Gouvernance familiale : pourquoi professionnaliser les relations familiales est devenu indispensable ?

- Pourquoi constituer un conseil de famille et une assemblée familiale ?
- Entre historiques et nouvelle génération : quelles règles mettre en place ? Quelle portée juridique et contraignante donner aux décisions prises ?
- Quelles structurations de la gouvernance familiale privilégier au sein de la société ?
 - La transparence famille/opérationnel : comment matérialiser concrètement la politique de communication ?
 - Comment la société sera impactée par ces échelons supplémentaires de décisions ?

Frédéric VALLAUD

Directeur

FAMILY BUSINESS CENTER

Président

CERCLES HERACLES

11h45

Fiducie patrimoniale : une réelle sécurisation de vos opérations patrimoniales

- Quel est le régime fiscal de la fiducie patrimoniale ?
- Comment anticiper et gérer les conflits d'intérêts ?
- Restructurations familiales et fiducie : comment réorganiser les actifs professionnels familiaux à l'aide de la fiducie dans le cadre d'un LBO familial ?

- Divorce, la fiducie patrimoniale comme outil de sortie de crise : comment protéger simultanément le créancier et le débiteur d'aliments ?

Jean-François DESBUQUOIS

Directeur Associé

Directeur technique du Département Droit du patrimoine

& Claire FARGE

Juriste – département droit du patrimoine

FIDAL

12h45 Déjeuner

14h15

Démembrement : la pratique du quasi-usufruit est-elle arrivée à maturité ?

- Comment solutionner l'obligation de restitution ? Et quelle protection du nu-propriétaire ?
- Quasi-usufruit et stratégies patrimoniales
 - Société civile démembrée vs portefeuille : pour qui ? Quelles garde-fous mettre en place ?
 - Démembrement + donation avant cession quasi-usufruit : un schéma validé et certifié légal ?
 - Assurance vie et clause bénéficiaire démembrée

Pierre CENAC

Notaire Associé

C&C NOTAIRES

15h15

Quelle gestion et quelle fiscalité pour son patrimoine immobilier ?

- L'IFI : tour d'horizon des dernières difficultés pratiques et des arbitrages effectuer
- Quelles solutions mettre en place pour transmettre efficacement des biens immobiliers ?
- Marchands de biens : une réelle opportunité ? Pour qui ?

Philippe ROCHMANN

Avocat Associé

MAISON ECK

16h15 Café-Networking

16h30

Assurance vie et clause bénéficiaire : quelles précautions prendre dans la rédaction de ses clauses bénéficiaires ?

- Comment s'assurer du bénéfice effectif ? Comment faire en cas de décès sans acceptation ?
- Comment associer donation et assurance vie pour une transmission de patrimoine sans risque ?
- Comment protéger les bénéficiaires contre leur dilapidation ?

Florian BURNAT

Avocat spécialisé en droit fiscal

Matthieu HASSEN

Notaire

17h30 Clôture de la conférence

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements programme

Posez vos questions à Boris Massoutier

Tél. : 01 44 09 12 75 • bmassoutier@efe.fr

Renseignements et inscriptions

EFE - Département formation

35 rue du Louvre - 75002 Paris

Tél. : 01 44 09 25 08 - Fax : 01 44 09 22 22

infoclient@efe.fr

www.efe.fr

Participation (TVA 20 %)

1 jour : 1 095 € HT

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la formation. Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par chèque à l'ordre d'EFE FORMATION
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS ÉLYSÉE HAUSSMANN, 37-39 rue d'Anjou 75008 PARIS, Compte n° 30004 00819 00011881054 61, libellé au nom d'EFE FORMATION, avec mention du numéro de la facture réglée.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription et la convention de formation.

Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

EFE (groupe Abilways) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Les données collectées sont nécessaires pour vous inscrire à la formation. Conformément aux dispositions de la « loi Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et du règlement européen sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements de ces données. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité. Le groupe EFE (www.efe.fr) peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique et électronique, de l'information commerciale, susceptible de vous intéresser, concernant ses activités et celles du groupe Abilways. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire par courrier au 35 rue du Louvre - 75002 Paris ou à l'adresse mail correctionbdd@efe.fr

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires de EFE

Informations prise en charge OPCA

N° Existence : 11 75 32 114 75

SIRET : 412 806 960 000 32

Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par tél. : 01 49 21 55 90, par fax : 01 49 21 55 99, ou par e-mail : solution@netbba.com, en précisant que vous participez à une formation EFE.

Annulations / Remplacements / Reports

Formulée par écrit, l'annulation de formations présentielle donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Cependant, si concomitamment à son annulation, le participant se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation. Pour les personnes physiques uniquement les articles L6353-3 et suivants s'appliquent.

Conditions générales de vente

Remplir ce bulletin d'inscription vaut acceptation des CGV disponibles sur notre site Internet www.efe.fr ou par courrier sur simple demande.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

Date et lieu de la formation

MARDI 11 DÉCEMBRE 2018 • PARIS

Le lieu de la formation vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.

EFE est une marque du groupe

ABILWAYS
BUILD YOUR SINGULARITY

Scannez ce code
et retrouvez-nous
sur votre
smartphone



Scannez ces codes et rejoignez EFE sur les réseaux sociaux !



Pour modifier vos coordonnées, Tél. : 01 44 09 24 29 - mail : correctionbdd@efe.fr

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la formation **“Les rendez-vous de l'ingénierie patrimoniale”** (code 13802) le mardi 11 décembre 2018

OUI, je m'abonne gratuitement à la newsletter « Analyses Experts - L'actualité en fiscalité »

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Numéro de téléphone portable _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

E-mail du responsable de formation* _____

Nom et prénom du responsable hiérarchique _____

E-mail du responsable hiérarchique* _____

Société _____

N° SIRET

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél. _____ Fax _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Date : _____ Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation



Membre de la Fédération de la Formation Professionnelle habilité à délivrer une Attestation Descriptive de Formation

